

Visite en Côte d'or de M Jérôme Fournel, Directeur général
des Finances Publiques,
le vendredi 18 novembre 2022

Monsieur le Directeur Général,

Tout d'abord la **CFTC DRFIP 21** vous remercie pour le moment d'échanges que vous accordez aux représentants du personnel que nous sommes.

Les sujets à évoquer avec vous sont nombreux mais la **CFTC** n'en retiendra que trois.

Votre visite au SIE de Dijon intervient dans un moment où la fusion récente qui a donné naissance à ce service est à peine digérée et que les prochains bouleversements qui se profilent sont dans l'ordre le transfert des créances du SIE vers le PRS puis les conséquences de la facturation électronique.

Pouvez-vous, Monsieur le Directeur général, nous éclairer sur ces points notamment en terme de calendrier et de volumétrie d'emplois qui seront concernés, alors que l'ensemble des restructurations antérieures à la DRFIP 21 ont fortement altéré le moral des agents de Côte d'Or ?

Vous visitez également aujourd'hui le Centre de Qualité de Données, récemment implanté à Montbard dans le cadre des opérations de relocalisation (ex démétropolisation). La création de ce service dans la commune de Montbard nous interpelle sur deux aspects.

Outre les liaisons fonctionnelles et hiérarchiques peu évidentes pour ne pas dire incohérentes (fonctionnellement rattaché à l'ESI de Clermont situé à plus de 300 km et 6 heures de train alors qu' il existe un ESI à Dijon dans le périmètre de la même DISI RAAB...), la notion de la bonne utilisation des deniers publics nous est chère. En effet, la commune de Montbard a engagé un investissement de 700 000 € dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment devant accueillir ce service, ce qui n'est pas un petit budget pour une commune de moins de 5000 habitants.

La CFTC s'interroge sur la pérennité d'un tel service à Montbard, pour lequel les prévisions de déploiement se chiffraient à 15 emplois au 1^{er} septembre 2022 pour attendre 25 en 2023 ? Aujourd'hui 12 emplois sont pourvus, dont 2 ont été issus de recrutement par voie contractuelle. Qu'advient-il de ce service si l'attractivité de Montbard n'opère pas ? Si seuls les moins bien classés des promotions y sont affectés quasiment d'office ? Le recrutement contractuel sera-t-il étendu ? Même si la DISI RAAB s'acquitte d'un loyer pour l'occupation des murs, qu'advient-il pour les finances de cette petite commune si la structure devait ne pas pouvoir s'y inscrire dans la durée ?

Pouvez vous, Monsieur le Directeur nous apporter des éléments d'information sur ce sujet ?

Votre visite s'inscrit également dans le cadre de **la mise en place récente du Service de Gestion Comptable Nuits St Georges** au 1^{er} janvier 2022.

Vous n'ignorez pas les bouleversements engendrés par la création de cette structure, née de la fusion de trois grosses trésoreries du sud de notre département, dont celle de Beaune. Les difficultés liées à des bascules Hélios étalées jusqu'à la fin de février dernier concernant un très gros volume d'écritures comptables, ont placé ce nouveau service dès son origine dans une situation de grande difficultés : avec un niveau de Comptes d'imputation provisoires jamais atteint. Ce service couvrant un grand nombre de collectivités du Sud Côte d'or s'est ainsi trouvé sinistré au bout de 2 mois et figure encore aujourd'hui en 2ème position au niveau départemental des services devant être soutenus par l'Equipe Départementale de Renfort.

Cette situation illustre sous un nouvel angle les aspects néfastes de la mise en place du NRP dans notre direction, que **la CFTC** n'a eu de cesse de dénoncer dès son origine. Le Comité Technique Local a pu apporter la preuve de l'incohérence du maillage constitué artificiellement, par le constat de l'absence de contacts pris dans un certain nombre de points de contacts vantés dans les médias. Pourtant, ils ont servi d'alibi à la fermeture de trésoreries... (pour mémoire **en 2006** 40 trésoreries, **aujourd'hui** 10 trésoreries et 5 SGC**en 2023** 7 SGC +1 Trésorerie CH+1 SPFE +3 SIP+ 2 SIE).

La CFTC a dénoncé dès le début cet artifice que constitue le NRP.

Aujourd'hui, Monsieur le Directeur général, nous voulons vous dire que vous étiez à la tête d'une administration puissante, forte de la motivation et du sens du service public de tous ses agents, du cadre C au chef de service.

Perte de sens, destruction du réseau, dislocation des équipes de travail certes amplifiée par la crise sanitaire, précarisation renforcée par le recours accru aux contractuels, externalisation des missions... après tout cela nous aimerions vous dire que les agents le vivent bien. Mais vous aurez compris qu'il n'en est rien et le désenchantement, la démotivation des agents en poste et le manque d'attractivité pour la fonction publique en général ne présagent pas d'un avenir radieux pour la DGFIP.

Monsieur le Directeur général, pensez-vous toujours être à la tête de cette belle administration puissante ?

Merci pour votre attention